

Services parlementaires

Parlamentsdienste

Postgasse 68
Case postale
3000 Berne 8
Téléphone +41 31 633 75 75
Télécopie +41 31 633 75 88
www.gr.be.ch/gr
gr-gc@be.ch

Patrick Trees
Ligne directe : +41 31 633 75 82
patrick.trees@parl.be.ch



Rapport d'activité 2017 des Services parlementaires

Table des matières

1	Services parlementaires	3
1.1	Priorités	3
1.2	Personnel et organisation	3
2	Service de conseil	3
3	Service des commissions	4
3.1	Commissions de surveillance	4
3.2	Commission des institutions politiques et des relations extérieures (CIRE)	4
3.3	Commissions spécialisées	5
3.3.1	Commission de la formation (CFor)	5
3.3.2	Commission de la santé et des affaires sociales (CSoc)	5
3.3.3	Commission des infrastructures et de l'aménagement du territoire (CIAT)	5
3.3.4	Commission de la sécurité (CSéc)	6
4	Service juridique	6
5	Service de soutien logistique	6
6	Autres affaires	7
6.1	Elections des organes du Grand Conseil et élections de juges	7
6.2	Autres tâches	7

1 Services parlementaires

1.1 Priorités

Depuis 2016, le volume des affaires traitées par les Services parlementaires observe une hausse continue. Cette tendance s'est poursuivie en 2017, notamment dans les secrétariats des commissions, avec une augmentation de près de 10 pour cent de la charge de travail par rapport à l'année précédente. Outre les importantes révisions de lois, rapports et demandes de crédits dont il a fallu accompagner l'examen préliminaire, la fin imminente de la législature, avec pour corollaire de nombreux projets et rapports à discuter et une augmentation du nombre de propositions d'amendement et d'interventions déposées (plus 20 pour cent par rapport à 2016), a eu un effet notable. Grâce à l'affectation flexible de l'ensemble du personnel des Services parlementaires, toutes les affaires ont pu être traitées dans les délais.

Le plan de sécurité de l'Hôtel du gouvernement a été revu et adapté en étroite collaboration avec la Police cantonale, une société de conseil et la Chancellerie d'Etat. Les mesures prises se sont révélées utiles. De nouvelles modifications, en particulier d'ordre architectural, seront mises en œuvre sur cette base dans les années qui viennent.

Pour se rapprocher au plus près de l'objectif d'un parlement « sans papier » dans la nouvelle législature, les Services parlementaires ont accéléré le développement de solutions techniques et promu leur utilisation. Ces efforts consistent notamment dans le développement de l'application pour la préparation des séances du Grand Conseil et de ses organes, l'instauration de l'impression à la demande (mise à disposition individualisée des documents papier, l'automatisation de la saisie des procès-verbaux en séance et l'archivage électronique.

A l'occasion des festivités organisées pour les 600 ans de l'Hôtel du gouvernement, les Services parlementaires ont publié une contribution dans la revue spécialisée *Berner Zeitschrift für Geschichte*, dans laquelle ils reviennent sur l'évolution de la Salle du Grand Conseil à travers l'histoire. Ils ont également conçu un kit didactique pour l'instruction politique des élèves de dixième et onzième année, et réalisé, en collaboration avec la Haute école pédagogique germanophone (PHBern), le jeu éducatif « Chaque voix compte – Le jeu du Rathaus ».

1.2 Personnel et organisation

Les Services parlementaires s'articulent en quatre domaines : Service de conseil, Service des commissions, Service juridique et Service de soutien logistique. 21 personnes se partagent les 16 équivalents plein temps à disposition (14 femmes et sept hommes). 13 personnes travaillent à temps partiel (entre 25 et 80 pour cent) ; huit autres, entre 80 et 100 pour cent. Les Services parlementaires forment également des apprentis et apprenties, ainsi que des stagiaires provenant des écoles de commerce et des hautes écoles spécialisées.

En 2017, l'équipe chargée du Journal du Grand Conseil et celle chargée des procès-verbaux des commissions des Services parlementaires ont été réunies. A compter du 1^{er} janvier 2018, la responsabilité de la rédaction du *Tagblatt des Grossen Rates* /Journal du Grand Conseil et des procès-verbaux des commissions incombera à une seule et unique équipe.

2 Service de conseil

Le Service de conseil est chargé du bon déroulement des sessions, de l'organisation des séances de la présidence et du Bureau et de leur bon déroulement ainsi que d'assister et de

conseiller la présidence du Grand Conseil avant, pendant et après les sessions. Pour ce faire, il travaille en étroite collaboration avec le Service d'état-major de la CHA. Les prestations du Guichet, l'interlocuteur central du Grand Conseil, regroupent, outre le secrétariat, la préparation des documents nécessaires aux décisions et des procès-verbaux des décisions du Grand Conseil, la saisie des interventions parlementaires et le contrôle des déclarations de planification adoptées, ainsi que la saisie et le tri des changements parmi les membres du Grand Conseil. Cette année encore, les sessions ont demandé plus de travail que celles de 2016 : le volume des affaires a en effet augmenté (nombre d'interventions, de projets de lois et de propositions) et les sessions ont généralement duré deux semaines complètes. La session de novembre s'est même étalée sur près de trois semaines et a été prolongée en janvier 2018.

3 Service des commissions

Le Service des commissions s'occupe des huit commissions spécialisées dans les domaines administratif, organisationnel et matériel ; il est responsable en particulier du bon déroulement des séances des commissions. Globalement, les secrétariats des commissions ont beaucoup de travail, mais cela reste faisable. Après une phase de lancement en 2014 et 2015, les commissions ont pu se stabiliser en 2016. Dans l'intervalle, toutes les commissions, ainsi que leurs secrétariats, ont préavisé de nombreux types d'affaires et ainsi acquis de l'expérience avec des procédures variées. En 2017, le nombre d'affaires préparées par les commissions était de nouveau à la hausse. En outre, les fluctuations de personnel parmi les membres des commissions ont été aussi importantes qu'en 2016.

Comme l'an passé, les possibilités de participation et de coordination entre les commissions ont été activement mises à profit. Onze séances de commissions ont réuni des sections de différentes commissions. A huit reprises, une délégation d'une commission a été invitée à assister à la séance d'une autre. Dans 23 affaires, des commissions ont remis une prise de position écrite à une autre commission. Il convient de souligner en particulier la préparation du Programme d'allègement (PA) 2018, auquel la Commission des finances (CFin) s'est attelée, en collaboration avec cinq autres commissions. Les commissions spécialisées ont toutes les quatre rendu, avec la CIRE, un corapport à la CFin et soumis des questions écrites sur le PA 2018. Enfin, des séances de section communes ont réuni la CFin et chaque commission spécialisée.

3.1 Commissions de surveillance

Chaque commission de surveillance a son propre rapport d'activité. La Commission des finances (CFin) et la Commission de justice (CJus) le soumettent au Grand Conseil pour prise de connaissance à la session de mars ; la Commission de gestion (CGes) à la session de juin.

3.2 Commission des institutions politiques et des relations extérieures (CIRE)

La Commission des institutions politiques et des relations extérieures (CIRE) a tenu onze séances plénières – 15 selon le nouveau décompte¹ – au cours desquelles elle a examiné deux actes législatifs, deux rapports et une demande de crédit à l'intention du Grand Conseil. Les travaux relatifs à la révision totale de la loi sur les Eglises ont constitué une priorité. La commission

¹/* En 2017, le décompte des séances des commissions a changé. Une journée entière de réunion (s'étalant, par exemple, de 9h00 à 16h30, pause de midi comprise) n'est plus considérée comme une seule séance, mais comme deux séances d'une demi-journée chacune. Les deux méthodes cohabitent dans le présent rapport pour permettre la comparaison des chiffres avec l'année précédente. A partir de 2018, seul le nouveau décompte sera utilisé.

a par ailleurs rédigé et adopté en séance publique quatre messages en vue des votations du 21 mai 2017 et du 4 mars 2018. Elle a également pris position sur le message du canton en vue du vote communaliste à Moutier et s'est tenue informée des travaux nécessaires dans la perspective du changement de canton de la commune et de la réorganisation de l'administration décentralisée dans le Jura bernois. Enfin, la CIRE a pris connaissance de 14 traités intercantonaux relevant de la compétence exclusive du Conseil-exécutif dans le cadre de l'exercice de la haute surveillance (art. 39 al. 6 lit d RGC).

3.3 Commissions spécialisées

3.3.1 Commission de la formation (CFor)

La Commission de la formation (CFor) a tenu onze séances plénières – 17* selon le nouveau décompte – et s'est consacrée en particulier à l'initiative populaire « Votons sur les plans d'études ». A l'intention du Grand Conseil, elle a par ailleurs préavisé le rapport relatif aux conditions d'engagement du corps enseignant en comparaison intercantonale et la modification de la loi sur la Haute école pédagogique germanophone. Outre les rapports de gestion et les comptes rendus des hautes écoles cantonales et intercantionales qui sont portés chaque année à sa connaissance et la Convention scolaire romande, la CFor s'est occupée des crédits pour l'établissement des statistiques des élèves et le soutien de la fondation « Mémoires d'ici ». La concentration des sites de la Haute école spécialisée bernoise a encore donné lieu à de vives discussions au sein de la commission. Sur proposition de la CFor, le Grand Conseil a adopté une déclaration de planification à ce sujet.

3.3.2 Commission de la santé et des affaires sociales (CSoc)

La Commission de la santé et des affaires sociales (CSoc) a consacré en tout douze séances plénières – 23* selon le nouveau décompte – à l'examen d'un acte législatif, de trois rapports, de quatre affaires de crédit et d'une convention intercantonale. Lors de plusieurs séances, la commission s'est penchée en détail sur la révision partielle de la loi sur l'aide sociale. Les autres questions dominantes dans le travail de la commission ont été la planification des soins 2016 ainsi que les deux crédits destinés à financer le programme pour la formation postgrade au cabinet médical de premier recours. La CSoc a préavisé le crédit pour la solution informatique nécessaire au passage du financement par objet au financement par sujet de l'aide aux personnes handicapées, en plus de s'être informée, comme au cours des deux dernières années, auprès de la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale (SAP), des progrès de la mise en œuvre du plan stratégique en faveur des personnes handicapées.

3.3.3 Commission des infrastructures et de l'aménagement du territoire (CIAT)

La Commission des infrastructures et de l'aménagement du territoire (CIAT) a consacré onze séances – 14* selon le nouveau décompte – à l'examen de deux actes législatifs (révision de la loi sur les déchets et modification de la loi cantonale sur l'énergie), de 28 affaires de crédit (centre de police de Berne, construction du Campus Biel/Bienne pour la Haute école spécialisée bernoise, tram Berne – Ostermundigen), d'un rapport (programmes de mesures 2017-2022 sur la stratégie de l'eau), de l'arrêté sur l'offre de transports publics pour les périodes d'horaire 2018-2021, de la modification du plan du réseau routier 2014-2029 et du renouvellement de la concession de force hydraulique, octroyée à BKW FMB Energie SA, pour la centrale hydraulique à Mühleberg. Pour préparer ces différentes affaires, la CIAT a effectué 14 visites sur place et a conduit huit entretiens préparatoires avec la Direction en charge du dossier.

3.3.4 Commission de la sécurité (CSéc)

La Commission de la sécurité (CSéc) s'est réunie en douze séances plénières – 22 selon le nouveau décompte – au cours desquelles elle a essentiellement préavisé des projets de loi. En plus de s'être occupée d'une révision de la loi sur le droit de cité cantonal, elle a en effet consacré plusieurs séances aux révisions totales de la loi sur l'exécution judiciaire et de la loi sur la police. En outre, la commission a discuté plusieurs crédits relevant du domaine de l'asile (crédit complémentaire pour l'hébergement des requérants d'asile mineurs non accompagnés et crédits pour les contrats de prestations avec l'Office de consultation sur l'asile et la Croix-Rouge suisse) ainsi que les crédits pour la préservation de la valeur du réseau radio de la police Polycom et pour le Centre de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales. La commission s'est également occupée du rapport du Conseil-exécutif sur la création d'une cellule de dégrisement centrale, et de subventions du Fonds de loterie en faveur de l'Ecole de lutherie de Brienz et du Théâtre Palace de Bienne.

4 Service juridique

Dans l'année écoulée, le Service juridique s'est consacré principalement à différents travaux pour les commissions parlementaires et le Bureau (p. ex. questions de procédure et de haute surveillance, prises de position des commissions et secret de la commission, règlement interne, etc.). Le Service juridique a en particulier apporté son soutien : à la Commission de justice pour le traitement de l'initiative parlementaire 244-2016 ; à la CIRE pour la rédaction de messages en vue des votations populaires ; et à la Commission de gestion pour les demandes de consultation des dossiers. Le Service juridique a en outre pris part à la commission spéciale « Constitution judiciaire » et a conseillé par ailleurs la présidence, les organes du Grand Conseil et ses membres notamment sur les questions de droit et de procédure.

5 Service de soutien logistique

Le Service de soutien logistique assure les prestations générales – comme la planification de la rédaction des procès-verbaux, l'assurance-qualité des procès-verbaux, la préparation et le suivi des séances des commissions et les envois – et est responsable de la gestion des processus. Il est également chargé de s'assurer de la disponibilité du système de gestion électronique des affaires et des séances et de l'application destinée aux membres du Grand Conseil, ainsi que d'exploiter et de développer ces systèmes. Cela inclut aussi l'assistance technique aux membres du Grand Conseil.

Les travaux préparatoires à la prise en charge du *Tagblatt des Grossen Rates* et du Journal du Grand Conseil ont demandé plus de travail que prévu en raison des nombreuses questions contractuelles qu'il a fallu clarifier.

Au second semestre, le service des procès-verbaux a connu une situation extrêmement tendue causée par la cadence inhabituellement élevée des séances dans une période, qui plus est, où ses effectifs étaient réduits.

6 Autres affaires

6.1 Elections des organes du Grand Conseil et élections de juges

Les Services parlementaires ont une nouvelle fois préparé l'élection des organes du Grand Conseil, notamment celle des présidences et des commissions lors de la session de juin, différentes élections complémentaires au sein des commissions permanentes ainsi que les élections complémentaires des membres des autorités judiciaires, et offert un soutien administratif aux scrutateurs et scrutatrices.

6.2 Autres tâches

Cette année encore, les Services parlementaires ont organisé différentes manifestations pour le Grand Conseil et reçu des délégations suisses et étrangères. Un échange a eu lieu, notamment, avec les parlements des cantons de Glaris et de Nidwald, les diètes partenaires des Länder de Saxe et de Basse-Saxe, ainsi que les ambassades allemande et bulgare. Deux délégations participant à un programme du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), l'une de la Lybie et l'autre du Pakistan, ont rendu visite au Grand Conseil durant les sessions, et une délégation de la province de Hunan, Chine, s'est informée sur la haute surveillance parlementaire. En outre, divers programmes ont bénéficié du soutien des Services parlementaires, à commencer par la formation « Femmes en politique » et des travaux de recherche dans le domaine de l'*Open government / Big Data* (gouvernement ouvert / mégadonnées). Durant les sessions, des classes d'école ainsi que des groupes de citoyennes et citoyens intéressés ont été reçus et un échange avec des membres du Grand Conseil a été organisé.